© Erling Svensen / WWF

SYNTHÈSE

FINANCER LE CARBONE BLEU CÔTIER AU CANADA

DES OUTILS POTENTIELS POUR SOUTENIR LA PROTECTION, LA RESTAURATION ET L'INTENDANCE DES ÉCOSYSTÈMES DE CARBONE BLEU

SYNTHÈSE

La protection, l'intendance et la restauration des écosystèmes de carbone bleu côtier d'ici – comme les prairies sous-marines, les marais salés et les forêts de varech – représentent une responsabilité et une occasion majeures de lutter contre la perte de biodiversité, d'atténuer les dérèglements climatiques et de soutenir des communautés côtières.

Il existe un écart important entre le financement nécessaire et le financement disponible pour protéger et restaurer les écosystèmes côtiers du Canada. Nous avons évalué les outils financiers existants pour explorer comment le développement et la mise en œuvre d'approches innovantes de financement de la conservation peuvent aider à combler cet écart.

© Lewis Jefferies / WWF-Canada

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE DE LA CONSERVATION?

Il s'agit d'une économie centrée sur l'équilibre entre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, et qui priorise les résultats à long terme plutôt que les gains économiques à court terme.

© Jarrett Corke / WWF-Canada

QU'EST-CE QUE LE FINANCEMENT DE LA CONSERVATION?

Le travail de conservation – la protection, l'intendance, la gestion et la restauration – requiert des fonds pour être réalisé avec succès. Les outils financiers de conservation sont des structures financières qui peuvent être intégrées autant dans des modèles de financement publics que privés qui soulignent la valeur de la nature et qui doivent incorporer les besoins des communautés locales et autochtones. Ces outils contribuent à l'économie de la conservation.

L'ÉTAT DU FINANCEMENT DE LA CONSERVATION AU CANADA

© Helen JONES / WWF-Canada

Le Canada a le plus long littoral du monde, ce qui rend le travail sur le carbone bleu extrêmement important. Cependant, il y a présentement un manque de sources de financement pour appuyer l'ampleur du travail sur le carbone bleu nécessaire au pays, et les ressources disponibles ne sont pas toutes équitables, car elles ne respectent pas les droits territoriaux et les traités autochtones ou n'ont pas prévu de participation locale.
La conception et la mise en place d'outils financiers équitables, qui respectent les droits autochtones, peut aider à combler l'écart de financement de la conservation tout en rendant possible le travail sur le carbone bleu.

© Kim Dunn / WWF-Canada

OUTILS FINANCIERS POUR LA CONSERVATION

Il y a plusieurs outils financiers disponibles pour la conservation. Vous trouverez davantage de détails sur chacun d'eux dans notre rapport technique (en anglais seulement).

- **Obligations** : Un prêt à court terme, habituellement offert par un gouvernement et qui peut être acheté et vendu par l'intermédiaire de bourses ou de courtier.ère.s.
- **Investissement d'impact** : Investissement qui a pour but le rendement économique à travers le soutien à des missions environnementales ou sociales.
- **Paiements pour des écoservices** : Les usager.ère.s ou les bénéficiaires d'un écosystème défraient le cout de son intendance en contrepartie des services qu'il apporte. Les paiements sont utilisés pour la conservation en cours.
- **Solutions d'assurance basées sur la nature** : Assurances pour des « actifs naturels » comme des milieux humides ou des récifs coraliens, lesquels sont assurés pour un montant prédéterminé contre une menace spécifique (p. ex. des vents de grande force ou de hauts niveaux d'eau). Lorsque la menace se concrétise, la compagnie d'assurance paie pour les dommages ou la perte, et l'indemnisation peut ensuite être utilisée pour restaurer l'actif naturel.
- **Fonds en fiducie** : Entités légales privées qui gèrent des ressources financières et qui sont conçues pour un but spécifique (comme offrir des subventions pour les projets de conservation).

Bien qu'aucun de ces outils n'ait encore été entièrement appliqué au travail de conservation du carbone bleu au Canada, la plupart l'ont été pour la conservation terrestre, et souvent à travers des projets menés par des Autochtones. Nous pouvons utiliser les leçons tirées de ces projets pour adapter les outils afin de soutenir le travail sur le carbone bleu.

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UNE STRATÉGIE POUR LE CARBONE BLEU?

Les écosystèmes côtiers fournissent des habitats importants pour les espèces, absorbent des quantités mondialement significatives de carbone de l'atmosphère et soutiennent la santé et le bienêtre des communautés côtières. Par conséquent, la conservation, la restauration et la protection des habitats de carbone bleu peuvent jouer un rôle précieux dans la protection de la nature dans les années à venir.

Si l'impressionnant littoral du Canada offre plusieurs possibilités, les initiatives de protection, d'intendance et de restauration sont tout de même confrontées à de multiples défis. Par exemple, de grands tronçons des côtes canadiennes sont peu peuplés et dotés de peu de points d'accès, d'autres sont hautement industrialisés et densément peuplés, puis les travaux de restauration et d'intendance côtières peuvent couter très cher.

Néanmoins, si nous ne procédons pas à des efforts concertés pour quantifier, protéger et restaurer le carbone bleu, nous risquons de perdre cette possibilité mondiale d'atténuation des dérèglements climatiques et de perte de biodiversité.

Ce rapport montre qu'il y a plusieurs possibilités pour élargir l'utilisation des outils financiers pour la conservation des littoraux du pays. Leur mise en œuvre aura le plus grand des succès si elle est développée en collaboration avec les gouvernements autochtones et les communautés locales pour répondre aux priorités et besoins locaux. Soutenir les communautés autochtones et les groupes cherchant à intégrer l'équité alors qu'ils bâtissent leur économie locale facilitera une approche plus juste des travaux de financement de la conservation qui respecte les droits autochtones et les traités.

WWF

Pour que la nature,
les espèces et les humains
cohabitent en harmonie.

wwf.ca/fr

WWF-Canada
410, rue Adelaide Ouest, bureau 400
Toronto, Ontario
M5V 1S8

WWF® et © 1986 Symbole du panda sont la propriété du WWF. Tous droits réservés.